



ASSEMBLEE GENERALE Association ENFANTS SOLEIL BOURGOGNE
Année 2009

Conformément à l'article 9 de ses statuts, l'Association Enfants Soleil Bourgogne s'est réunie en Assemblée Générale le 16 juin 2010 à 18 h 30 à la Maison de Quartier de Fontaine d'Ouche, 2 allée de Grenoble à DIJON.

Ordre du jour

- . Rapport moral
- . Modification du Conseil d'administration
- . Rapport d'activités 2009 et projets d'actions 2010
- . Compte-rendu de la mission effectuée en Haïti du 6 mars au 25 avril 2010 par le secrétaire général de la Fédération, Mr Gérard RENARD.
- . Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2009

Membres du Conseil d'administration présents à cette assemblée : 6

* Michel SOULAT	Président
* Jean-Michel LEVENARD	Secrétaire
* Annie COLIN	Trésorière
* Michèle PULH	Trésorière adjointe
* Marie-Françoise GUERINET	Membre
* Gérard RENARD	Membre

Membres du Conseil d'administration représentés : 3

* Nicole IGOLEN	Membre
* Chantal MONTARON	Secrétaire adjointe
* Junior PHANORD	Membre

Adhérents présents : 11

* BAREA J.Louis	
* BREBANT Gilles	* MAUCHAMP Colette
* DEGRENNE Hubert	* MIRETTI Sylviane
* FAUCHER Jacqueline	* ROUSSELOT Sylvie
* GOUDIER Isabelle	* SALAT Jean
* LAGRANGE Alain	* TISSIER Chantal

Nombre d'adhérents représentés : 19

Nombre total d'adhérents Enfants Soleil Bourgogne au 16 juin 2010

- 74 (dont 6 en attente de règlement)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18 h 45

Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- * Mme Le Chinh AVENA, Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance, représentant Mr François Rebsamen, Sénateur Maire de Dijon
- * Mr Alain LAPIERRE, représentant le Secours Populaire (fédération Côte d'Or) et l'association ZOMA.

qui nous font l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.

1. MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par délibération du C.A. le 5 mars 2010, le conseil d'administration a pris acte de la démission en date du 1^{er} mars 2010, de Mme M.France MARQUET en tant que Secrétaire du CA.

Le C.A. a approuvé la candidature de Mr J.Michel LEVENARD pour le poste de Secrétaire.

Le CA est donc constitué de 9 membres et exercera ses fonctions jusqu'au 7/02/2012.

2. Délivrance et examen des reçus fiscaux :

Il a été établi pour l'année 2009, 155 reçus fiscaux (n° 09/002 au 09/310) pour un montant de 41 969,09 euros.

Approbation par l'Assemblée de la composition du C.A. et des reçus fiscaux

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

RAPPORT MORAL 2009

Article 1 - Présentation et historique

Depuis juin 1998, l'association Enfants Soleil continue sans relâche à aider la population haïtienne, avec bien évidemment priorité aux enfants pour leur apporter l'éducation absolument nécessaire pour sortir ce pays de l'illettrisme et qu'enfin le peuple puisse prendre en connaissance de cause les bonnes décisions.

Il nous faut donc poursuivre les actions que nous menons au niveau des écoles, des cantines ; pour que les enfants puissent apprendre dans de bonnes conditions encore faut-il qu'ils aient au moins un repas par jour ; grâce à l'action parrainage et au complément financier assuré par l'association nous assurons environ 250 repas/jour.

Nous avons développé les jardins communautaires pour permettre aux paysans sans terre de s'assumer, évitant ainsi l'assistanat et redonner un peu de dignité à ce peuple courageux et fier.

Nous avons bien d'autres actions qui vous seront développées dans notre rapport d'activités.

Dés à présent nous remercions l'ensemble des adhérents, des parrains et marraines qui nous permettent d'améliorer sensiblement d'année en année la vie de milliers de personnes.

Article 2 – Activités 2009 (manifestations et expositions)

15 expositions ont été réalisées au cours de l'année 2009 (comme en 2008) qui ont permis la vente de :

- tableaux	6855,50 euros
- sculptures	8046.50 euros
- artisanat divers	1119.8 0 euros

Soit un C.A. total de **16 021,80 €** (en 2008 : 13 935.11 €)

Les expositions d'art haïtien sont toujours bien accueillies par le public et l'on note un intérêt plus marqué pour la sculpture sur fer, originale. De très belles expositions ont été réalisées, notamment au Luxembourg grâce à la possibilité qui nous a été offerte d'exposer des grands Maîtres de la peinture haïtienne.

Du 27 mars au 10 avril, nous avons participé aux « Escales Caraïbes » au Creusot, avec d'autres associations amies (Cœur de Haïti, Lacim, Amnesty International,...).

L'une de nos marraines, M.Christine MOREL, s'est investie auprès des écoles et collèges de GRAY pour collecter du matériel scolaire qui a été remis officiellement à l'association lors d'un vernissage d'une exposition organisée à Gray le 12 mars.

Parmi nos marraines, nous devons également remercier Nicole Avezard (Lucienne des Vamps) qui nous a permis de participer à l'émission « Attention à la marche » présentée par J.Luc Reichmann sur TF1. Cette émission en présence de Miss France et d'autres célébrités, a été diffusée sur la chaîne le 26 Juillet 2009 et a rapporté 10 000 € à l'association.

Du 21 au 28 septembre, la Mairie de Dijon, nous accueillait au Cellier de Clairvaux pour notre expo « Les Arts ou la magie d'Haïti », exposition qui remporte toujours un grand succès et qui était cette année inaugurée par Daniel Fernandez, bien connu du public dijonnais.

Comme chaque année, nous avons participé en Octobre, aux Rencontres Poétiques de Bourgogne à Beaune, organisées par nos amis « les Poètes de l'Amitié ».

Et comme chaque année également, à noter notre participation à la Semaine de la Solidarité Internationale où nous avons tenu une exposition en commun avec l'association ZOMA qui œuvre à Madagascar. Nous avons pu cette année avoir l'opportunité d'accueillir un sculpteur haïtien, Fritz CALIXTE, grâce à la collaboration de l'association « Les amis d'Haïti » que nous remercions. Ce jeune artiste n'a cependant pas été en mesure de faire la démonstration de son art en raison d'une température de - 19° et d'un public absent.

Article 3 – Activités en Haïti en 2009

L'année 2009 a été marquée par notre voyage en Haïti du 15 janvier au 15 février. Un compte-rendu complet a été mis sur le site.

Durant cette année 2009, nous avons :

☒ Réalisé la 1^{ère} tranche de travaux de réhabilitation du centre de soins, le Bon Samaritain (Ouanaminthe), et aménagé une école pour les enfants défavorisés, dans le parc de ce centre, avec l'aide des services français de Coopération Décentralisée. (Maaiong). Le projet a été présenté auprès de l'Ambassade de France en Haïti et une subvention de 18470 € nous avait été accordée en novembre 2008 ; les travaux ont débutés en mars 2009 et l'inauguration a eu lieu en Juillet 2009 en présence des services de l'Ambassade de France. Une 2^{ème} tranche de travaux est prévue en 2010.

☒ Emis un projet de pisciculture à Verrettes, dans une grande école de Verrettes (Ecole Dumarsais Estimé) dirigée par les Petits Frères de Ste Thérèse depuis plus de 50 ans. Ce projet consiste à créer un élevage de tilapias, associé à un élevage de volailles et à des jardins pédagogiques, pour lutter contre la malnutrition et améliorer la cantine scolaire des enfants. Ce projet qui démarrera en 2010 a fait l'objet de demandes de subventions auprès de la Mairie de Dijon, du Conseil Général et du Conseil Régional de Bourgogne en Novembre 2009, pour lesquelles nous avons reçu les accords de financement.

☒ Initié une campagne Hygiène Sida et bilans de santé pour les 2500 enfants des écoles, et la population des communes des dispensaires partenaires, avec l'aide de l'Association Alternathiv. Cette campagne devait débuter en Septembre 2008. Le retard de dédouanement d'un container contenant tout le matériel destiné à cette campagne, a fait que celle-ci n'a pu démarrer en Mars 2009.

☒ Nous avons fait l'acquisition en Juillet 2009 d'un terrain situé à Cité Soleil dans un quartier relativement calme et central en vue de construire une nouvelle école qui devrait s'ajouter à celle qui existe actuellement (83 élèves) mais qui est vétuste, mal adaptée, trop petite et ne répond plus aux normes de sécurité exigées par les autorités haïtiennes (Ministère de l'éducation et PAM). Cette nouvelle école permettrait d'accueillir 200 élèves. Un projet de construction est envisagé en tenant compte de la sécurité dans cette Cité.

☒ Démarré des ateliers de couture et art floral à Verrettes. Ils fonctionnent, grâce à Wista Cerfrère, directrice du collège de Verrettes, et permettent à des jeunes filles en fin de scolarité d'apprendre un métier.

☒ Nous continuons notre aide aux jardins communautaires des fermes 4 et 5 à Verrettes et de Mirault (Artibonite). Les récoltes ont été bonnes en 2009. D'autres paysans voudraient entrer dans le comité, mais il n'est pas facile de trouver des terres. Il faudrait, avec l'agrandissement des superficies, mécaniser raisonnablement. Des pompes d'irrigation ont été fournies en Avril 2010.

PARRAINAGES

Au 1^{er} JANVIER 2008, nous avons 93 enfants parrainés

Au 1^{er} Janvier 2009, 135 enfants sont parrainés.

A ce jour, et depuis le séisme du 12 janvier 2010, nous en avons 187

Pour la gestion des parrainages et devant les demandes croissantes de ceux-ci, il a été décidé par délibération du CA qu'une aide serait apportée à Annie COLIN par Mme M.Agnès LAHELLEC, membre de la Fédération « Enfants Soleil » à compter du 1^{er} février 2010.

C'est 187 enfants qui sont scolarisés. La cantine scolaire à Cité Soleil a fonctionné durant toute l'année 2009, ainsi qu'à Verrettes où nous avons accueilli 100 enfants boursiers en plus mais faute de moyens, ces enfants bénéficient d'un repas à tour de rôle. Nous faisons en sorte que ces 100 enfants puissent également manger mais une cantine coûte cher ; nous ne pouvons accepter que des enfants viennent à l'école le ventre vide et repartent sans bénéficier d'un moindre bol de riz. Il reste donc encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Suite au séisme du 12 janvier 2010, nous sommes toujours sans nouvelles de 4 enfants parrainés. Nous gardons espoir de les retrouver ; ces enfants sont peut-être partis de Port au Prince avec leur famille ? Leurs parrains et marraines ont choisi d'aider un autre enfant en attendant leur éventuel retour et nous les remercions très chaleureusement.

Nous avons appris aussi avec beaucoup de tristesse la mort subite d'une de nos filleules, Jumelda Blain, âgée de 11 ans, décès survenu le 22 mai 2010 suite à une très forte fièvre qui n'a pu être diagnostiquée à son arrivée à l'hôpital.

Approbation par l'Assemblée du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 39

COMPTE-RENDU MISSION

L'année 2010 est et sera marquée de nombreuses années encore par le séisme qui a frappé la capitale haïtienne, ses infrastructures, mais aussi la grande majorité de la population.

Notre Secrétaire Général, Gérard RENARD, nous trace le bilan d'une situation catastrophique qu'il a pu constater lors de son séjour du 6 mars au 25 avril 2010.

Un bilan complet a été réalisé et mis sur notre site internet.

Article 1 – Bilan SEISME 2010 – Urgence / Post-urgence

Beaucoup de ces familles étaient totalement démunies, certains n'avaient même pas de chaussures, rien à manger ni à boire et rien pour prendre les quelques bus qui fonctionnaient. Beaucoup de gens étaient traumatisés par ce qu'ils avaient vécu, intoxiqués par la poussière, harassés par plusieurs nuits d'errance dans une ville détruite, parmi les cadavres et les appels des personnes prisonnières des bâtiments effondrés, sans savoir où dormir, ni même où aller.

Nous avons donc décidé d'apporter une aide d'urgence aux familles quittant ces lieux et de les suivre dans deux des régions d'exil que nous connaissons : l'Artibonite et le Nord Est (Ouanaminthe).

Pour les accueillir sur place nous nous sommes associés à la Mairie et à l'hôpital de Verrettes, ainsi qu'aux autorités locales de Ouanaminthe. Une dotation de 2500 gourdes (50 €) a été attribuée à chacune de ces familles pour subvenir aux premières urgences. (prendre le bus, acheter de l'eau et de la nourriture en arrivant.)

Cinq infirmiers et infirmières travaillant ou ayant travaillé pour Enfants-soleil sont parties avec le docteur Ostene Joseph à Verrettes où ils ont joint leurs forces à celles de l'Hôpital Dumarsais Estimé et le Centre de soins installé à La Providence, pour accueillir les personnes réfugiées qui en avaient besoin, durant 15 jours. Plus de 10000 personnes rescapées du séisme se sont retrouvées sans rien à Verrettes dans la quinzaine qui a suivi le tremblement de terre, dont de nombreux enfants. De la nourriture a été distribuée avec le concours du personnel de la mairie et des soins ont été apportés à plus de 500 personnes. Un registre a été tenu des consultations et des médicaments distribués, fournis par Enfants-Soleil.

Des distributions de vivres ont été organisées avec la Mairie pour ces sinistrés. (Riz, huile, lait, biscuits secs, sucre, spaghettis, poisson en boîte...)

Pour toutes les aides d'urgence que nous avons pu apporter, nous avons utilisé les fonds reçus par les collectivités et tous les donateurs qui ont répondu généreusement à l'appel des populations sinistrées.

2/ RECONSTRUCTION de 3 écoles

- Ecole « La Fraternité » à Cité Soleil

Ce quartier a été touché par le séisme, de nombreuses maisons se sont écroulées et l'école a subi de nombreux dégâts : la cuisine est à reconstruire totalement, ainsi que des nouvelles salles de classe. 10000 € seront nécessaires pour remettre à neuf cette école.

- Ecole ND du Sacré Cœur à Port au Prince

Bien que située au centre ville de Port au Prince, le bâtiment n'a pas été trop endommagé par le séisme : une partie du mur a été détruite et le mobilier à l'intérieur de l'école, a été en grande partie pillé dans les premiers jours qui ont suivi le séisme. Les réparations d'urgence ont été effectuées (5000 € ont été envoyés) mais d'autres travaux sont à prévoir pour réaménager cette école et prévoir une cantine scolaire.

- Collège Massawist à Verrettes

Si les villes du centre du pays ont été moins touchées, elles ont subi néanmoins des dégâts ; ainsi à Verrettes, la cuisine du collège a dû être réparée, ainsi que l'atelier couture et le mur d'enceinte a dû être reconstruit en grande partie.

Le collège fonctionne normalement depuis le mois de février. 40 enfants supplémentaires y sont inscrits, venant de Port au Prince et suivis par l'association.

65 enfants bénéficient journallement de la cantine, les finances ne permettent pas de faire plus pour le moment. Nous attendons encore les réponses aux nombreuses demandes qui ont été faites auprès du PAM. Bien sûr, le moment n'est pas très favorable à l'aide aux cantines des départements moins touchés que Port au Prince, Léogane, Jacmel... mais 10000 personnes sont venues de la capitale pour s'installer à Verrettes, autant à Ouanaminthe dans le Nord-est...et cela pose des problèmes qui ne devraient pas passer au second plan. Tout le pays est dans la misère. L'aide internationale est impressionnante, mais encore insuffisante vu les besoins de la population. Une aide supplémentaire de 200 euros/mois est octroyée à la cantine.

Beaucoup de familles réfugiées en province y resteront longtemps : sur les 40 familles que nous suivons, une seulement a manifesté son intention de retourner à la capitale. Il y a 58 enfants parrainés dans cette école.

REALISATIONS ET PROJETS 2010

En plus des projets de reconstruction, nous réaliserons ceux que nous avons prévus, à savoir :

3/ Projet de réalisation d'un élevage de poissons Tilapias dans le parc de l'école Dumarsais Estimé. Verrettes Centre Bourg. Artibonite Haïti.

Ce projet est destiné à lutter contre la malnutrition, et à l'amélioration de la cantine scolaire. Le projet consiste à construire 3 bassins d'une superficie totale de 300m² et à réhabiliter un poulailler.

Ce projet a été étudié en commun avec la fédération Enfants Soleil en partenariat avec l'Association Enfants Soleil Bourgogne, les bénéficiaires, le Centre national de Pisciculture d'Haïti (Pont Sondé), les responsables du complexe piscicole de Thomazeau, le Ministère Haïtien de l'Agriculture et de la pêche.

Nous avons reçu début 2010 les subventions demandées à la Mairie de Dijon, au Conseil Général et Conseil Régional de Bourgogne, pour le financement de cette réalisation. Les travaux sont en cours actuellement et un bilan sera fait à l'achèvement des travaux.

4/ Maison Enfants Soleil à Port au Prince :

Nous cherchions depuis longtemps un local où nous pourrions loger quelques membres de notre association, stocker les cartons des containers envoyés vers Haïti, créer un cyber-centre coopératif et loger les visiteurs éventuels.

Dans les circonstances actuelles, les loyers ayant été multipliés par 3 à cause du manque d'offre, beaucoup d'habitations étant écroulées, et aussi par la présence de grosses associations dotées de moyens importants, nous n'avons pas beaucoup d'espoir... Un local de 4 pièces situé à Meyotte, dans un espace calme et verdoyant a été trouvé pour 3000 € par an, 250 € par mois... (*Quelques jours auparavant on nous proposait un petit local pour seulement le cyber pour 10000 € par an!*) C'était inespéré, nous avons profité de l'occasion, d'autant que Fernand et Jean Claude, qui a trois petits enfants, permanents tous deux de l'association Enfants-soleil Haïti, étaient dans la rue sous la tente. Ils habiteront là, et nous transférerons notre siège social dès que possible à cette adresse.

Il faut tout nettoyer et tout repeindre à neuf. Nous accueillerons les visiteurs (coopérants et autres) qui restent quelques jours ou quelques semaines à Haïti pour une somme modique, De plus, lorsque le cyber sera installé, nous y mettrons une banque de données sur les associations qui travaillent en Haïti, haïtiennes ou étrangères., afin que chacun puisse rencontrer les autres.

Ainsi nous rentabiliserons notre investissement.

Cet investissement modeste correspond à notre idée de toujours de partager notre expérience avec le plus possible d'autres associations, de mutualiser nos connaissances et compétences...pour cela il faut se connaître et bientôt nous pourrions réaliser ensemble des projets.

5/ Réhabilitation Bon Samaritain (2^{ème} tranche)

Il s'agit de la seconde tranche, le projet étant financé par enfants-Soleil et le SCAC (Ministère des Affaires Etrangères, Ambassade de France)

En 2009 nous avons réalisé la réhabilitation générale des locaux (Voir Bilan sur notre site).

Le projet 2010 (35000 € environ, avec valorisations, pour cette dernière tranche) comporte plusieurs secteurs :

⌘ La réhabilitation de l'espace dortoir homme.

- ☒ Réhabilitation des toilettes hommes.
- ☒ Construction d'une nouvelle cuisine avec matériel neuf plus économique et efficient. (gaz)
- ☒ Finitions et fonctionnement école. Suivi pédagogique.
- ☒ Cantine. Fonctionnement.
- ☒ Jardins pédagogiques (avec cours de jardinage) et aménagement du parc.
- ☒ Sécurisation de l'ensemble- Murs extérieurs

A Ouanaminthe, le Centre de soins est surnommé « Le paradis ». Cela nous fait bien plaisir car notre but, qui est atteint, est d'en faire un havre de paix dans un décor agréable, et d'apporter des conditions de vie plus agréables aux pensionnaires et aux enfants de l'école. Nous voulons aussi accueillir 50 ou 60 enfants déshérités dans ce lieu (ils sont actuellement 40) et leur offrir un repas le plus souvent possible. Quand il y a la cantine, c'est pour les enfants une vraie fête, nous dit Sœur Eliane, qui n'espérait plus pouvoir réhabiliter ces locaux qui avaient subi les blessures du temps et devenait insalubre.

Sœur Eliane cessera ses activités cette année, elle sera remplacée par une nouvelle équipe, sous la direction de Frère Jimmy (Petits Frères des pauvres), que nous connaissons et qui est jeune, dynamique, motivé et plein de projets.

L'école compte trois classes en activité, mais peut en accueillir 4, pour les petits. Aucun ne fréquentait l'école jusque là. Les parents sont très pauvres. Ici ils trouvent un cadre agréable et paisible. Nous avons prévu des fonds pour le suivi pédagogique et la formation des maîtres. (ce seront un professeur du lycée de Capotille et un Inspecteur pédagogique Régional qui s'en chargeront. (Ermane Pierre Ermane et Charles Fadois). La cantine ne pourra pas fonctionner toute la semaine pour tous les enfants. Nous avons fait une demande auprès du PAM. Nous voudrions fonctionner comme à Cité Soleil, mais c'est très cher. Nous avons prévu 4000 € pour la cantine.

L'intérieur de l'école pourrait être carrelé, mais les fonds manquent...nous verrons un peu plus tard. Il faut des uniformes, des habits , des chaussures, des livres, des cahiers...

Dons et subventions exceptionnels reçus	Aides Urgence, post-urgence et prévisions provisoires d'utilisation des dons et subventions
<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de DIJON..... 20 000 € - GRAND DIJON 20 000 € - Conseil Régional de Bourgogne 5 000 € - Conseil Général de Côte d'Or 5 000 € - Mairie de QUETIGNY 3 000 € - SECOURS POPULAIRE 10 000 € - des entreprises, associations et particuliers 63 262,12 € 	<ul style="list-style-type: none"> - Aides en nourriture, médicaments, transport, aides aux réfugiés et personnes démunies..... 29 298.93 € - réparations d'urgence des écoles, aides au logement, 8 727.40 € - Travaux de réhabilitation des écoles, aides au logement, nourriture, et projets de développement..... 88 235,79 €
TOTAL 126 262,12 €	TOTAL 126 262,12 €

Approbation par l'Assemblée du compte-rendu, de la réalisation et projets 2010, des aides exceptionnelles reçues et de l'affectation de ces aides,

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 39

Projets manifestations 2010 :

De nombreuses manifestations ont eu lieu depuis le début de l'année pour venir en aide au sinistrés du séisme du 12 janvier. D'autres actions viendront s'ajouter :

- Nous remercions Mr et Mme SALAT d'avoir organisé une très belle exposition les 19 et 20 février à Beaune, au profit d'Enfants Soleil et de l'UNICEF.

- Un contrat de partenariat a été signé le 1^{er} mars 2010 avec l'association des commerçants du Grand Marché de QUETIGNY pour une durée indéterminée. Ce partenariat est destiné à mettre en commun les efforts et services de chacune des parties en vue d'organiser des manifestations publiques afin de récolter des fonds. Ainsi, un concours de dessins d'enfants a été organisé à Pâques et un loto sera organisé le 30 octobre prochain. 200 tee-shirts « Enfants Soleil Bourgogne » ont été fabriqués et nous ont été remis par l'association du Grand Marché.

- Une exposition est prévue du 4 au 24 octobre 2010 à la MJC des Bourroches avec un spectacle le 15 octobre organisé par les Poètes de l'Amitié au profit d'Haïti.

- Nous participerons également à la Semaine de la Solidarité Internationale du 13 au 28 Novembre durant laquelle une journée sera consacrée à HAÏTI. Ainsi le 20 novembre, nous aurons le plaisir d'accueillir une jeune conteuse haïtienne, Natacha Jeune Saintil, qui présentera un spectacle de contes pour enfants l'après-midi et un spectacle de contes pour adultes le soir, à la Salle de la Coupole à Dijon.

BUDGET 2009

COMPTES DE RESULTATS – ANNEE 2009

RECETTES		DEPENSES	
Parrainages	35539.00	Parrainages	21800.00
Dons et virements affectés	4142.00	Dons affectés	4142.00
Adhésions	566.00	Frais fonctionnement	3825.57
Dons	3213,21		
Ventes artisanat	16021.80	Achat artisanat Haiti	4362.56
Intérêt sur livret	25.36	Virements vers Haïti	59667.25
Transfert fonds Eragny	22000.00		
Emprunt restant	1510.00		
Autres associations :		Autres associations :	
Revdekol	11000.00	Revdekol	11000.00
Timoun Restavek	4350.00	Timoun Restavek	4350.00
Trésorerie fin 2008	33699.03	Trésorerie fin 2009	22 919.02
TOTAL	132 066.40	TOTAL	132 066.40

EXAMEN DES COMPTES 2009

RECETTES à fin DECEMBRE 2009		DEPENSES à fin DECEMBRE 2009	
PARRAINAGES	35539,00	Envoi fonds PARRAINAGES*	21800.00
Dons parrainages	2342,00	Dons parrainages	2137.00
Adhésions	566,00	Sortie plage janvier 2009	981.00
Dons particuliers	3213,21	Défraiement Fernand + frais & aides	4314.00
Don salaire Fernand Emmanuel	1800,00	Défraiement Ostene	2440.00
		Frais David	80.00
		Frais Michel (compris achat terrain, loyers)	1718.00
Transfert Agnès Thibault (Asso Revdékol)	11000,00	Campagne IST/Sida	5000.00
Transfert René Soler (Asso Timoun Restavek)	4350,00	Projet Bon Samaritain	19970.00
S/Total recettes	58810,21	Jardins	1457.00
VENTES		Containers	3159.00
Tableaux	6855,50	Aides diverses : rentrée scolaire, santé, Noël	2650.00
Sculptures	8046,50	Pisciculture Thomazeau	2000.00
Cartes postales, artisanat divers	1082,00	Cantine Cité Soleil/salaires cuisinières	4500.00
Fond de caisse	37,80	Cantine Verrettes/écolage + portail	7142.50
S/total ventes	16021,80	Frais Metellus	2086.65
intérêts sur livret	25,36	Frais fonctionnement	3174.10
		Dépôt pr ouverture compte ESOL Haïti	1000.00
		Transfert René Soler	4350.00
		Transfert Agnès Thibault	11000.00
		Achats HAITI :	
		Tableaux	577.00
		Sculptures	1790.00
		Cartes, artisanat divers	652.76
		Frais de port	1342.80
		S/TOTAL	105321.81
TOTAL RECETTES	74857,37		
Report comptes AU 31/12/08		Frais fonctionnement	
Compte courant	19499,48	Frais transferts de fonds vers Haïti	0.00
livret	4856,52	Frais prélèvements parrainages	341.50
parrainages	9343,03	Frais expositions, vernissages	177.96
total	33699,03	Affiches, invitations	88.09
		Châssis (IME)	402.50
		Fournitures bureau/consommables	346.88
		Frais postaux	643.41
		Petit matériel	81.84
		Administratif	71.47
		Frais déplacements	194.60
		Kdo, photos	147.55
		Achat cartes postales	1040.00
		Frais bancaires (cyber +)	271.07
		Frais impayés Parrainage	18.70
		S/TOTAL	3825.57
TOTAL RECETTES 2009	108556,40	TOTAL DEPENSES	109147.38
		Comptes à nouveau au 31/12/2009	
Pour mémoire : transfert Eragny	22000,00	Cpte courant	6744,71
solde emprunt	1510,00	parrainages	11292,43
		livret	4881,88
		total	22919,02
TOTAL GENERAL	132066,40	TOTAL GENERAL	132066.40

Approbation du budget 2009

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 39

DIVERS

Local pour l'association

Un local a été mis à notre disposition par la Mairie de Dijon. Ce local situé dans le centre commercial de Fontaine d'Ouche nous est prêté à titre provisoire, jusqu'au 31 décembre 2010. Cela nous permet de stocker toutes les collectes que nous avons reçues (livres, fournitures scolaires, jouets, lunettes, pansements.....) et que nous ferons parvenir par container en Haïti dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare l'Assemblée Générale close à 20 h 25.

Le Président,
Michel Soulat

Le Secrétaire,
J.Michel Levenard

La Trésorière,
Annie Colin

La Trésorière adjointe,
Michèle Pulh